

Lundi, 14 novembre 2011

2011-11-14

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatorze novembre deux mille onze (14-11-11) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère (absent)
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR (suite)

- 1° Proposition pour la réalisation de mesures de niveau de boues à 2 étangs et analyses ;
- 2° Proposition de la Régie des 3 Monts ;
- 3° Projecteur ;
- 4° Formation d'éthique et déontologie (élus) ;
- 5° Crochets - vestiaire au sous-sol ;
- 6° Varia ;

PROPOSITION POUR LA RÉALISATION DE MESURES DE NIVEAU DE BOUES À 2 ÉTANGS ET ANALYSES

201111-220

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil autorisent la Firme ESA à faire le prélèvement de boues des 2 étangs ainsi qu'à l'analyse au coût de 2 545.08 \$.

Adoptée

PROPOSITION DE LA RÉGIE DES 3 MONTS

201111-221

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE l'orientation des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien est positive concernant l'adhésion à la Régie des 3 Monts cependant il reste certaines conditions qui seront discutées lors de la prochaine assemblée.

Adoptée

PROJECTEUR

Après discussion avec les membres du conseil, le projecteur devra être dans les bureaux de la municipalité tel que convenu avec l'agent de développement, Monsieur Alain Bourgeois. Un registre sera tenu pour les entrées et sorties du projecteur.

FORMATION D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (ÉLUS)

201111-222

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil de la Municipalité Saint-Adrien autorisent l'inscription des conseillers Claude Blain, Onil Giguère et Stéphane Poirier à la formation sur l'éthique et déontologie pour les élus qui aura lieu à Ham-Nord le 14 janvier 2012.

Adoptée

CROCHETS - VESTIAIRE AU SOUS-SOL

Les membres du conseil autorisent l'installation de crochets dans le vestiaire au sous-sol à la condition qu'une planche soit installée pour que se soit plus solide.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201111-223

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée au 22 novembre 2011 à 19 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».